



Deûle & Lys Badminton Club

8, place du Général de Gaulle – Apt 2
59890 QUESNOY / DEÛLE

☎ : 0684300475 - 0673799912

✉ : eric.coppens@transportslampe.fr
froissartdominique@gmail.com



TOURNOI ENTRE DEÛLE & LYS du 31 mai 2025

RÈGLEMENT PARTICULIER

Tournoi Jeunes & Circuit FFBAD PARABAD

A. GÉNÉRALITES

- 1) La compétition se déroule en application des Règlements de la FFBAD, de la Ligue des Hauts de France de badminton, du comité Nord Badminton et du présent règlement.
- 2) La compétition est enregistrée sur Poona sous le numéro **XXXXXXX**. Elle est organisée par le club du **Deûle & Lys Badminton Club** et se déroulera dans le complexe sportif **Alfonse Parent Maurice Vennin** à **Frelinghien**. A titre indicatif, au moins 5 terrains seront employés durant la compétition. Ce chiffre pourra évoluer en fonction des aléas et du nombre d'inscrits.
- 3) 2 tournois seront joués simultanément : une étape du circuit FFBAD PARABAD et un tournoi jeunes.
 - a. L'étape du circuit FFBAD PARABAD est ouverte aux licenciés FFBAD et aux pratiquants en situation de handicap physique licenciés dans d'autres fédérations sportives, ainsi qu'aux blessés de guerre, dans le cadre de la convention avec le Centre National des Sports de la Défense.
 - b. Le tournoi jeunes est ouvert aux joueurs des catégories poussins, benjamins, minimes et cadets, en règle avec la FFBAD et en possession à la date limite d'inscription de leur licence compétition FFBAD. À défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront remboursés.
- 4) Les points gagnés lors du tournoi sont comptabilisés dans POONA.
- 5) Les tableaux proposés sont :
 - a. le Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame et Double Mixte pour le circuit PARABAD pour les catégories WH1 & WH2 (joueurs assis en fauteuil roulant), SL3 & SL4 (joueurs debout avec un handicap de membres inférieurs), SU5 (joueurs debout avec un handicap de membres supérieurs), SS6 (joueurs de petite taille), DA (joueurs sourds ou malentendants).
 - b. le Simple Homme et le Simple Dame pour le tournoi jeunes en catégorie POUSSIN, BENJAMIN, MINIME et CADET.
- 6) Rappel pour les participants mineurs à la compétition : "Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un

adulte responsable, connu du Juge Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs".

B. COMPÉTITION

- 1) La compétition sera gérée par **BADNET**.
- 2) La juge-arbitre de la compétition est **Brigitte DERNONCOURT**.
- 3) Toute contestation sera examinée par la juge-arbitre. Elle est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout participant ne respectant pas les règlements cités à l'article 1. Ses décisions sont sans appel.
- 4) Les joueurs PARABAD pourront s'inscrire dans les trois tableaux.
- 5) En double et mixte, l'inscription de la paire ne sera effective qu'à réception de l'inscription du dernier joueur de la paire. Les joueurs peuvent s'inscrire avec « X » en double et en mixte, sans assurance de se voir attribuer un partenaire.
- 6) Dans la mesure du possible et en fonction du nombre d'inscrits, les simples, les doubles et les mixtes seront organisés avec une phase de qualification en poules de 3 à 4 joueurs pour la phase préliminaire (jusqu'à 2 sortants par poule) puis en élimination directe pour le tableau final (respect des 8 matchs maximum / joueur / jour).
- 7) En cas d'affluence importante, le comité d'organisation en accord avec les juges-arbitres se réserve le droit de compléter ou modifier les TOP en cas de nécessité, voire de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.
- 8) En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper, de fusionner des tableaux ou modifier les séries en cas de nécessité.
- 9) Article 3.2.1.5. du RGC : « Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.
- 10) Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
- 11) Tout tableau, dès lors qu'il sera complet, pourra être clos avant la date limite des inscriptions.
- 12) Les **tirages au sort** seront effectués le **lundi 28 mai 2025**. Le classement hebdomadaire des joueurs (CPPH) pris en compte pour le calcul des points, afin de les mettre dans les tableaux correspondants à leur classement, sera celui du 22 mai 2025.

C. INSCRIPTIONS

- 1) La date limite d'inscription est fixée au **mardi 26 mai 2025**.
- 2) Les joueurs qu'ils soient licenciés FFBaD ou non s'inscrivent via BADNET. Le paiement se fait en ligne.
- 3) Contact par mobile : 06 84 30 04 75 ou par mail : eric.coppens@transportslampe.fr et/ou froissartdominique@gmail.com.
- 4) Les inscriptions ne seront pas prises en compte sans règlement effectué avant le dimanche 27 mai 2025.
- 5) Les droits d'engagement par participant sont :
 - a. Etape du circuit PARABAD
 - i. **15 €** pour 1 tableau
 - ii. **18 €** pour 2 tableaux
 - iii. **21 €** pour 3 tableaux
 - b. Tournoi jeunes
 - i. **9 €** pour 1 tableau
- 6) Le **nombre de joueurs** pour participer à la compétition est limité à **250**. En cas de dépassement, le critère de priorité d'inscription est l'ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi) et à la complétude des tableaux.
- 7) Tout joueur s'inscrivant à la compétition doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 8) Tout joueur inscrit et connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur au plus vite :

- a. si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
 - b. si l'annonce est faite après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2 ;
 - c. aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
- 9) En cas de forfait avéré avant le début d'un tableau, le comité d'organisation se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre de remplacer tout joueur forfait par un joueur de la liste d'attente ou après appel de volontaire dans la salle.
- 10) Le joueur doit alors envoyer, dans les cinq jours suivants la compétition, à la Ligue **Badminton** des Hauts de France un justificatif par mail à liguebadhdf@gmail.com ou par courrier au **367 rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve d'Ascq**. Une copie du justificatif doit également être envoyée à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription.
- 11) Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer (proposé par lui-même ou par l'organisateur) ou non-participation. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.
- 12) Les convocations sont envoyées par courriel. En cas d'envois successifs, la dernière convocation envoyée fait foi. Elles seront également disponibles sur Ebad. Elles sont susceptibles de modification jusqu'au vendredi soir.

D. TOURNOIS

- 1) Tout participant doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation. En cas de retard, le joueur doit prévenir au plus vite le JA qui décidera s'il est possible de repousser le match.
- 2) Un joueur peut être appelé à jouer à partir de son heure de convocation sur son premier match. Il pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter temporairement de la compétition, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord de la juge-arbitre, avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son prochain match. Il pourra être déclaré forfait s'il n'est pas présent lors du lancement de son match jusqu'à 1 heure avant l'heure de l'échéancier. Les horaires des matchs ne sont donnés qu'à titre d'information.
- 3) Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, sera demandée et exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 4) Les volants sont à la charge des joueurs sauf pour les finales. Ils seront fournis également par l'organisation pour les demi-finales du circuit PARABAD. En dehors de ces deux exceptions, ils sont partagés équitablement entre les deux joueurs ou les deux équipes. Le volant officiel est le **FZ FORZA S-5000**. Ce volant sera utilisé en cas de désaccord entre les joueurs. Il est disponible à la vente au prix de **30 €** dans la salle pendant toute la durée du tournoi.
- 5) Un échéancier sera affiché. Il est donné à titre indicatif. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
- 6) Tout joueur doit être présent dans la salle 60 minutes avant son premier match. Tout joueur non-présent sur le terrain désigné 5 min après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le Juge-Arbitre.
- 7) En règle générale, les matchs sont joués en auto-arbitrage. Certains matchs, dont les finales, seront arbitrés. Tout joueur pourra faire appel à la Juge arbitre pour demander un arbitre. La Juge-arbitre accédera à cette demande seulement si elle le juge nécessaire et si un arbitre est disponible.

- 8) Le temps de repos entre 2 matchs consécutifs pour un même joueur est fixé à 20 minutes minimum entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant.
- 9) Les joueurs doivent se tenir prêts à être appelés en chambre d'appel. Le temps de prise de contact avec le terrain est de 3 minutes d'échauffement à l'annonce du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.
- 10) Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel de leur nom et le début du match. Les volants seront testés obligatoirement dès l'arrivée des joueurs sur le terrain et avant la fin des trois minutes.
- 11) Tout volant touchant un obstacle durant le jeu sera compté faute. Le volant sera annoncé let s'il a touché un obstacle lors d'un premier service.
- 12) Les feuilles de match ne seront pas imprimées. Elles seront à compléter avec soin sur les tablettes numériques mises à disposition à cet effet.
- 13) Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, un nombre suffisant de volants et tous les accessoires nécessaires utiles à son match.
- 14) Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs, disputant un match ou appelés pour un match, leur entraîneur ainsi que les organisateurs et les Officiels Techniques (corps arbitral).
- 15) Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable.

E. DIVERS

- 1) L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- 2) Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs sont susceptibles d'être pris en photo. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaut acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.
- 3) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

Toute participation à la compétition comme joueur ou accompagnateur requiert la lecture et implique l'acceptation du présent règlement, lequel sera consultable et affiché dans la salle, ainsi que le règlement intérieur propre à la salle.

Le comité d'organisation vous souhaite un excellent tournoi.